

Conseil Municipal - Représentation dans divers organismes - Additifs et modificatif à la délibération du 3 avril 2008

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer par un vote à bulletin secret sur un modificatif et des additifs à la délibération du Conseil Municipal du 3 avril dernier.

Modificatif

Syndicat Mixte Lumière

Emmanuel DUMONT ne souhaitant pas être délégué au titre de la Ville dans cet organisme, il vous est proposé de le remplacer par Frank MONNEUR.

Additifs

Il convient par ailleurs de désigner des délégués suppléants pour siéger au Syndicat Mixte Lumière et au Syndicat Mixte Micropolis.

Syndicat Mixte Lumière

Membres suppléants : - Jean-Sébastien LEUBA
 - Nicolas GUILLEMET
 - Corinne TISSIER
 - Béatrice RONZI

Syndicat Mixte Micropolis

Membres suppléants : - Jacqueline PANIER
 - Catherine BALLOT
 - Jacques MARIOT

Le Conseil Municipal est invité à statuer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (51 bulletins pour, 1 bulletin nul) adopte ces désignations.

Récépissé préfectoral du 17 juin 2008.